

Le code de vie de Jeanne-Lajoie

Mise en contexte

- **Province :**

Le *Conseil scolaire Viamonde* applique les attentes du Ministère de l'éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La *Politique 3,204 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles* découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de conduite doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de conduite doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires dans l'enceinte de l'école ou dans un environnement d'apprentissage virtuel, lors d'événements ou d'activités parascolaires ou à un programme avant et après l'école, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement.

Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées dépendant de l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

- **Conseil :**

Le Conseil mise sur des valeurs humanistes d'effort, de générosité, d'inclusion et ouverture au monde et à sa diversité culturelle.

Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

- **École :**

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil dans ses normes de comportement et son code de conduite. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer que l'école promeut la responsabilité, le respect, la civilité et l'excellence scolaire dans un environnement d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

- **Partenaires communautaires :**

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

Droits et responsabilités

- **Droits**

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève ;
- au respect de la langue française et de la francophonie ;
- au respect de soi et des autres ;
- au respect des biens et des lieux ;
- au respect de l'environnement.

- **Responsabilités**

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève ;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels ;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle ;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable ;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
- faire preuve d'engagement ;
- maintenir une communication ouverte ;
- observer les règles de propreté et d'hygiène.

L'élève doit également :

- arriver à l'école à temps, préparé et prêt à apprendre ;
- être respectueux envers lui-même, envers autrui et envers les personnes en situation d'autorité ;
- s'abstenir d'apporter à l'école tout objet posant des risques pour la sécurité d'autrui ;
- suivre les règles établies et assument la responsabilité de leurs propres actes.

Les parents doivent également :

- suivre activement le travail et les progrès de leur enfant ;
- communiquer régulièrement avec l'école ;

- aider leur enfant à être vêtu convenablement et préparé pour l'école;
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leur enfant;
- avertir rapidement l'école de l'absence ou du retard de leur enfant;
- se familiariser avec le Code de conduite de l'école;
- encourager et aider leur enfant à suivre les règles de comportement;
- aider le personnel de l'école à régler les problèmes de discipline que peut avoir leur enfant.

Les membres du personnel doivent également :

- aider les élèves à réaliser leur plein potentiel et à accroître leur estime de soi;
- habiliter les élèves à être des leaders positifs en classe, à l'école et dans la communauté;
- communiquer régulièrement et de manière significative avec les parents;
- appliquer à tous les élèves des normes justes et équitables en matière de comportement;
- **faire** preuve de respect les uns envers les autres et envers les élèves, les parents, les bénévoles et les autres membres de la communauté scolaire;
- préparer les élèves à assumer pleinement leurs responsabilités civiques.
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;

La direction d'école doit également :

- faire preuve de soins et d'attention à l'égard de la communauté scolaire et s'engager à favoriser la réussite et le bien-être des élèves dans un milieu d'apprentissage sécuritaire, inclusif et accueillant;
- rendre toutes les personnes relevant d'eux responsables de leur comportement et de leurs actes;
- **habiliter** les élèves à devenir des leaders positifs dans leur école et dans la communauté;
- **communiquer** régulièrement et de façon significative avec les membres de la communauté scolaire.

Code de conduite de l'école

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de conduite s'avère précieux et indispensable.

Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire.

<u>Normes de comportement</u>	<u>Attentes</u>
Respect, civilité et civisme	
<i>Traiter les gens avec civilité, dignité et respect</i>	
Respect des différences chez les gens	• Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi. • Je respecte les idées et les opinions des gens.
Langage et politesse	• J'utilise un langage verbal et non-verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes. • Je respecte l'autorité de chaque adulte de l'école (p. ex., aide-enseignant(e), suppléant(e), surveillant(e) du midi, etc.).
Assiduité et ponctualité	• J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours. • Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu. • Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents.
Honnêteté et intégrité	• J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions. • Je respecte les droits d'auteurs et je ne fais pas de plagiat. • Je respecte la vie privée des autres (p. ex., je ne prends aucune photo, vidéo ni enregistrement audio d'autrui sans permission).
<i>Respecter les biens et les lieux</i>	
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	• Je prends soin de mes biens et de ceux des autres. • Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état. • Je m'engage à ne pas commettre de vol.
Soin et respect de tous les lieux de l'école	• Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur. • Je m'abstiens de commettre du vandalisme.



Intimidation	
Verbale	• Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres. • Je m'engage à ne pas encourager l'intimidation verbale et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Physique	• Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels. • Je m'engage à ne pas encourager l'intimidation physique et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Sociale	• Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des commérages. • Je m'engage à ne pas encourager l'intimidation sociale et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Électronique	• Je m'engage à ne pas utiliser les technologies (p. ex., téléphones cellulaires, montres intelligentes, Internet, messages textes, médias sociaux) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourraient être perçus comme de l'intimidation ou nuisibles à la réputation des autres. • Je m'engage à ne pas encourager l'intimidation électronique et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Enregistrements et photos	• Je n'enregistre aucun élève, membre du personnel ou autre membre de la communauté scolaire sans son consentement explicite. • Je ne prends en photo aucun élève, membre du personnel ou autre membre de la communauté scolaire sans son consentement explicite. • Je ne distribue aucun enregistrement ni photo d'une tierce personne sans son consentement explicite.
Sécurité physique	
Agression physique ou inappropriée	• Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps. • Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence. • Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés. • Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique.
Armes	• Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme et tout objet pouvant être utilisé comme une arme. • Je m'engage à ne pas menacer ou blesser autrui avec un objet.

Les routines à l'école élémentaire Jeanne-Lajoie

<u>Éléments</u>	<u>École élémentaire Jeanne-Lajoie</u>
Activités d'école et parascolaires	• Je rapporte les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives à ou avant la date spécifiée. • Tel que stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil scolaire Viamonde, je dois fournir le consentement sur le Guichet Viamonde « Schoolday » afin de participer à toute sortie ou activité.
Affichage dans l'école	• Le personnel doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.
Appareils cellulaires et articles électroniques	• Les élèves de la 1^{re} à la 6^e année utiliseront les appareils électroniques fournis par l'école. • L'utilisation des appareils cellulaires et des articles électroniques tels que les tablettes, les portables personnels et les montres intelligentes est interdite au sein de l'école et dans les autobus scolaires. • Si je dois avoir mon cellulaire pour des raisons de santé (par exemple, l'utilisation d'une application nécessaire pour lire le taux de sucre pour un élève diabétique) je dois l'utiliser uniquement pour des raisons liées à ma santé et je le garde dans mon sac. • Les élèves qui doivent avoir des cellulaires pour des raisons de sécurité doivent déposer le cellulaire au bureau tous les matins en arrivant à l'école et le récupérer à la fin de la journée. • Dans ces deux cas, les parents doivent envoyer un courriel à la direction/direction adjointe afin de donner leur permission et s'engagent à ce que leur enfant: ✓ Dépose son téléphone au bureau tous les jours, ✓ N'utilise pas son cellulaire dans l'autobus scolaire et le garde dans son sac pendant tout le trajet. ✓ Ne prend pas de photos, de vidéos ni enregistrements audios d'autrui, • L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves à l'école et lors des sorties scolaires.
Appels téléphoniques	• Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau et je peux le faire uniquement pendant les récréations. • Je dois avoir une raison valable pour utiliser le téléphone de l'école.



École élémentaire

Jeanne-Lajoie

150, rue Carnforth
North York (Ontario)
M4A 2K7
Téléphone : 416 397-2080
Télécopieur : 416 397-2084
<http://jeannelajoie.csdco.on.ca>

Éléments	École élémentaire Jeanne-Lajoie
	• Seulement les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Bibliothèque	• Je dois retourner tout matériel emprunté à temps et en bon état. • Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.
Casiers	• Je m'assure de garder mon casier propre et en ordre. • Je ne colle rien sur mon casier. • Il doit pouvoir se fermer facilement. • Je n'appose pas de cadenas à mon casier.
Circulation dans l'école et départ	• Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je garde mes mains et mes pieds pour moi, je marche lentement et calmement. • Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache. • Je descends et monte l'escalier du côté droit et une marche à la fois. • Je circule avec la permission d'un adulte et je ne flâne pas dans les endroits non surveillés. • Je demande toujours la permission pour sortir de la classe. • Je dois avoir par courriel la permission de mes parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
Langue de communication	• Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires.
Manifestation d'affection	• Les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité n'ont pas leur place à l'école.
Matériel scolaire	• Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. • J'ai mes outils pour travailler (p. ex., crayons, cahiers, manuels). • J'aide au rangement du matériel après une activité.
Médicaments	• J'apporte une autorisation écrite de mes parents ainsi que l'ordonnance du médecin pour un médicament qui doit être pris à l'école. • Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.
Objets de valeur et biens personnels	• Je garde mes objets de valeur à la maison (p. ex., bijoux, montres, argent, jeux, jouets). • Je n'apporte pas d'objet ou de document affichant un thème vulgaire, violent, raciste ou dérogatoire.
Objets trouvés	• Je rapporte tout objet trouvé au bureau.
Période du repas	• Je n'apporte pas d'aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres (noix, arachides...). • Je reste assis durant le repas et je parle calmement.



Conseil scolaire Viamonde



École élémentaire

Jeanne-Lajoie

150, rue Carnforth
North York (Ontario)
M4A 2K7
Téléphone : 416 397-2080
Télécopieur : 416 397-2084
<http://jeannelajoie.csdco.on.ca>

Éléments	École élémentaire Jeanne-Lajoie
	• Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas. • Je respecte la politique zéro déchets et je m'engage à utiliser des boîtes réutilisables. • Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé. • Je reste en classe jusqu'à la consigne de sortir.
Rassemblement des élèves	• Je reste avec mon enseignant(e) en tout temps. • Je respecte les consignes données. • Je suis poli et respectueux lors des spectacles et présentations.
Récréations	• Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon à ne pas blesser mes pairs. • Je n'apporte aucune nourriture à l'extérieur lors des récréations. • Je prends mon rang dès le son de la première cloche. • En cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je choisis alors des activités calmes. • Je demande à l'adulte qui surveille si j'ai besoin d'aide. • Je respecte l'endroit désigné pour mon groupe d'âge lors des récréations. • Je vais aux toilettes avant d'aller à la récréation.
Salle de toilettes	• Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes. • Je reste calme sans grimper ou courir. • Je respecte l'intimité des personnes. • Je m'engage à faire ma part pour garder la salle de toilettes propre. • Je m'abstiens de commettre du vandalisme dans la salle de toilettes.
Système d'alarme	• Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement.
Tenue vestimentaire	• Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire appropriée. • Aucune paire de chaussures à roulettes ni à crampons n'est permise. • Mes vêtements sont opaques et couvrent mes sous-vêtements et parties privées. • Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature vulgaire, profane, violente, sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite. • J'enlève immédiatement mon couvre-chef en entrant dans l'école sauf ce qui est relatif à mes convictions religieuses.
Transport scolaire	• Je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur. • Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné. • À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, j'attends qu'on appelle mon numéro d'autobus, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps. • Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire (Voir Guide du transport au http://www.francoabus.ca/regles_de_base.asp).



Conseil scolaire Viamonde



École élémentaire

Jeanne-Lajoie

150, rue Carnforth
North York (Ontario)
M4A 2K7
Téléphone : 416 397-2080
Télécopieur : 416 397-2084
<http://jeannelajoie.csdco.on.ca>

Éléments	École élémentaire Jeanne-Lajoie
Travaux scolaires et devoirs	• Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. • Je fais une période de lecture quotidienne lors des devoirs. • Je remets des travaux de qualité. • Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.
Usage du tabac et de la cigarette électronique	• L'usage du tabac, du cannabis et de la cigarette électronique sont strictement interdits sur les lieux scolaires (dans les écoles, sur les autobus scolaires, sur les terrains des écoles et dans tous les espaces publics situés à moins de 20 mètres de ces terrains) selon la loi. • Je comprends que si je vapote, ma cigarette électronique sera confisquée et mes parents seront informés.
Utilisation des ordinateurs et de l'équipement électronique	• Je m'engage à respecter les normes établies par le Conseil scolaire Viamonde tel que signé dans le document d'inscription. • J'utilise les appareils électroniques fournis par l'école sous la supervision d'un adulte. • Les appareils personnels sont interdits à l'école.
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées	• Je n'utilise pas la planche à roulettes, les patins à roues alignées sur les lieux scolaires. • Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné. • L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Frais d'activités	• L'élève est encouragé à s'acquitter dans la mesure du possible des frais d'activités au début de l'année scolaire. • Les frais d'activités servent à financer entre autres les spectacles et certaines activités éducatives et culturelles.
Visiteurs	• Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau, signer le registre des visiteurs et respecter en tout temps le protocole d'accès aux lieux scolaires. • La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école. • Je n'ouvre pas la porte extérieure à personne. • Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.
Zéro déchets	• Je rapporte un dîner dans des plats réutilisables ainsi que des collations ayant le moins de déchets que possible. • Je m'engage à reprendre tous mes déchets à la maison ainsi qu'à recycler les emballages chez moi.



Conseil scolaire Viamonde

Stratégies

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes et ce en conformité avec la politique 3,204 du Conseil- *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

• Rappel à l'élève • Rencontre avec l'enseignant(e) • Fiche de réflexion • Cercle réparateur • Perte de privilèges • Réparation des gestes posés • Appel aux parents, tuteur, tutrice • Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignant(e) • Retrait temporaire de la classe • Retrait du transport scolaire	• Rencontre avec la direction • Travail communautaire • Médiation • Retenue • Implication du conseiller en assiduité • Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire • Remboursement de matériel endommagé ou volé • Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant • Rencontre des parents avec la direction d'école • Suspension de l'école entre 1 et 20 jours • Renvoi du Conseil
☐ J'ai lu et je comprends bien mes responsabilités d'élève	
Signature de l'élève: _____	Signature du parent : _____

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME TEAMS ET DES OUTILS INTERACTIFS



1- Accès à la plateforme TEAMS :

- Je comprends que l'objectif de cet accès est de promouvoir l'excellence en éducation en augmentant la disponibilité des ressources technologiques à distance.
- Je me connecte seulement avec l'autorisation de mon enseignant(e), de mon parent/tuteur/tutrice.
- Je lis d'abord cette charte et je m'engage à respecter les principes.

2 – Cadre d'utilisation

- J'utilise la plateforme pour les travaux prévus dans le cadre des activités pédagogiques.
- Je n'utilise que l'adresse courriel que l'école me fournit.
- Je garde secret mon mot de passe et je n'utilise pas celui d'un autre élève.
- Je ne partage jamais mon compte avec des camarades ou des amis.
- Je respecte les droits d'auteur et je cite la source si je partage du matériel dont je ne suis pas l'auteur.
- Je dénonce les gestes de cyberintimidation.
- J'avise l'enseignant(e) ou la direction si je constate un problème de sécurité ou un manquement aux règles d'utilisation des TIC.
- Je respecte toutes les règles de Netiquette :
 - Être courtois;
 - Faire preuve de respect et de civisme;
 - Utiliser des mots appropriés;
 - Éviter d'écrire en majuscules, ce qui signifie « crier »;
 - Rédiger mes commentaires sur un ton positif;





École élémentaire
Jeanne-Lajoie

150, rue Carnforth
North York (Ontario)
M4A 2K7
Téléphone : 416 397-2080
Télécopieur : 416 397-2084
<http://jeannelajoie.csdco.on.ca>

- Utiliser les émoticônes et les GIFS à bon escient;
- Écrire de manière brève et pertinente tout en m'assurant de bien cibler mes questions;
- Faire attention aux propos ou aux réactions qui peuvent blesser d'autres personnes;
- Ne jamais partager des renseignements personnels d'autres personnes, des photos, etc., sans leur autorisation; toujours demander leur consentement comme stipulé par la loi.

Afin de confirmer votre engagement, veuillez s'il vous plait vous connecter sur le Guichet Viamonde SchoolDay et compléter le formulaire d'engagement sous l'onglet « Événement »

<https://www.school-day.com/>